

FICHE GESTION FINANCIÈRE 2018-2019

LYCEE LOUIS PASTEUR - NICE

I) COORDONNÉES BANCAIRES

Pour tous les élèves (externes, demi-pensionnaires ou internes), et afin de pouvoir vous verser les sommes qui vous sont éventuellement dues (bourses, trop-perçus, remboursements de frais de stage, aides du fonds social lycéens, etc..), il est **IMPÉRATIF** de coller votre **R.I.B.** ou **R.I.P.** dans le cadre ci-dessous :

NOM et Prénom de l'élève :

IL EST OBLIGATOIRE DE

COLLER VOTRE R.I.B. OU VOTRE R.I.P. ICI

EN L'ABSENCE DE CE R.I.B., VOTRE DOSSIER SERA REFUSÉ

II) DEMI-PENSION ET INTERNAT

1) **L'inscription à la demi-pension et à l'internat se fait selon le système forfaitaire au trimestre.** Le paiement s'effectue au début de chaque trimestre à réception de la facture. Tout trimestre commencé est dû.

Si vous souhaitez changer de régime, vous devez informer par courrier **avant le début du trimestre suivant :**

- le **Conseiller Principal d'Education** pour vous inscrire ou vous désinscrire de **l'internat**,
- le **secrétariat de gestion** pour vous inscrire ou vous désinscrire de la **demi-pension**.

Les trimestres se découpent de la façon suivante :

1 ^{er} trimestre	:	septembre – décembre
2 ^{ème} trimestre	:	janvier – mars
3 ^{ème} trimestre	:	avril – juillet

2) Si vous rencontrez des difficultés financières, vous devez **impérativement et dès le début de l'année scolaire** contacter l'assistante sociale du lycée.

Signature du (des) représentant(s) légal (aux) :
Lu et approuvé le ----/----/----